

BULLETIN D'INSCRIPTION

Brevet fédéral de Spécialiste de commerce international Session SCI20192021

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA :

Localité :

Tél. privé :

Tél. mobile :

E-mail :

Profession :

Date de naissance :

Nationalité :

No AVS :

Expérience professionnelle - Merci de nous adresser votre CV

EMPLOYEUR

Entreprise :

Adresse :

NPA :

Localité :

Tél. :

Fax :

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Fr. 10'850. --

Finance d'examen non comprise

Délai d'inscription : 31.10.2019

- 1^{er} versement CHF 3925.- avant le début des cours
- 2^{ème} versement CHF 3925.- jusqu'au 28.02.2020
- 3^{ème} versement CHF 3000.- jusqu'au 30.06.2020

PAIEMENTS PAR :

- Le participant
- L'employeur

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

1. Forminter et la CVCI se réservent le droit de :

- 1.1 modifier l'horaire des cours ;
- 1.2 changer les lieux des cours ;
- 1.3 annuler un cours en remboursant l'écolage ;
- 1.4 exclure un/e participant/e au cours en remboursant l'écolage sous déduction des leçons déjà suivies ;
- 1.5 modifier le montant de l'écolage si le nombre de périodes est augmenté

2. Désistement

- 2.1 Le désistement à un cours peut exceptionnellement être pris en considération s'il est annoncé par lettre signature à la direction des cours 15 jours au moins avant le début des cours, la date d'expédition faisant foi.
- 2.2 En cas de désistement dans les 14 jours qui précèdent le début d'un cours, un montant équivalant au 10 % du prix du cours (mais au minimum de Fr. 100.-) est retenu pour couvrir les conséquences et les frais du désistement.
- 2.3 Après le début des cours, le remboursement ne peut être accordé que pour des raisons médicales, sur présentation d'un certificat établi par un médecin, ou de décès. Le remboursement est effectué sous déduction des périodes déjà suivies, ainsi qu'une retenue de Fr. 200.-- pour couvrir les frais administratifs.

3. Important

- 3.1 Forminter et la CVCI n'assument aucune responsabilité pour les vols et les objets perdus par les participants dans les locaux des cours.
- 3.2 Assurances : les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.
- 3.3 Forminter et la CVCI ne couvrent par les participants en matière d'accidents.
- 3.4 Le programme des cours, le prix de l'écolage et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.

4 © Copyright

- 4.1 © Copyright support de cours : toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable de Forminter.

Lieu et date

Signature du participant

**Timbre et signature de l'entreprise
(en cas de paiement par l'entreprise)**
